

ASSISTANT.E DE VIE AUX FAMILLES

MÉTIERS VISÉS

- Assistant.e de vie aux familles
- Garde d'enfants au domicile
- Aide aux personnes âgées
- Gouvernant.e à domicile...

PUBLIC VISÉ

- Personne ayant une expérience professionnelle ou ayant validé son projet professionnel avec un CEP.

PRÉREQUIS

- Avoir validé un projet (stage ou emploi) dans le secteur professionnel ciblé par cette formation.

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Accompagner la personne dans les activités essentielles du quotidien et dans ses projets.
- Entretien du logement et le linge d'un particulier.
- Assurer le relais du parent dans la garde de l'enfant à domicile.
- Se présenter et obtenir le Titre Professionnel Assistant.e de vie aux familles, RNCP 37715, niveau 3.

Méthode pédagogique

- Pédagogie du faire favorisant les mises en situation professionnelle sur plateaux techniques et des stages en entreprises.
- Accompagnement individualisé.
- Présentiel et à distance (l'accès aux contenus et aux ressources de la formation à distance s'effectue par connexion à la plate-forme Acsea Formation).

Conditions techniques nécessaires à la FOAD

- Avoir accès à un ordinateur, tablette ou téléphone portable avec une connexion internet.

Modalités d'accès à la formation

- Participation à une information collective ou RDV individuel.
- Entretien et tests de positionnement individuels.
- Accessible par blocs de compétences.



LIEUX DE FORMATION

- Acsea Formation Bayeux
4 rue de la Résistance
- Acsea Formation Lisieux
10 place Fournet
- Acsea Formation Trouville
ZE d'Hennequeville

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Voir le calendrier sur le site internet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION/VALIDATION

- Évaluation théorique et/ou mise en situation professionnelles tout au long de la formation.
- Mise en situation devant un jury de professionnel sur plateau technique.
- Titre Professionnel Assistant.e de vie aux familles, RNCP 37715, niveau 3 : <https://urlr.me/1xHzq>

TARIF ET FINANCEMENT

- Formation éligible au CPF (compte personnel de formation).
- Pour les demandeurs d'emploi, le coût de la formation est pris en charge par la Région Normandie.
- Sous certaines conditions, le stagiaire peut être rémunéré pendant la formation.
- Tarif : Nous consulter.

SUITES DE PARCOURS, FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POSSIBLES

- Certificat complémentaire de spécialisation : accompagnement de la personne en situation de handicap vivant au domicile,
- Formation d'assistant.e maternelle,
- Formation d'auxiliaire de puériculture,
- Formation d'aide-soignant.e,
- Formation de travailleur.euse familiale.

ACCESSIBILITÉ

- Cette formation est accessible aux apprenant.e.s en situation de handicap. Tous les moyens humains et techniques seront mis en place en partenariat avec les prescripteurs et partenaires (Cap Emploi, l'AGEFIPH...) pour compenser le handicap.
- Contactez la référente handicap : acseaf.handicap@acsea.asso.fr



ASSISTANT.E DE VIE AUX FAMILLES

Contenu de la formation

Les compétences professionnelles sont organisées en blocs de compétences dissociables. L'organisation en blocs de compétences facilite l'individualisation des parcours en permettant de ne choisir que les éléments correspondants aux besoins identifiés lors du positionnement.

Le parcours se présente en 3 blocs de compétences individualisables :

Bloc de compétences n° 1

→ CCP 1 : **Entretien le logement et le linge d'un particulier.**

- Établir une relation professionnelle dans le cadre de la prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretien le logement avec les gestes et techniques appropriés.
- Entretien le linge avec les gestes et techniques appropriés.
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité.

Bloc de compétences n° 2

→ CCP 2 : **Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets.**

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement (SST).
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- Aider la personne lors de ses courses, de la préparation et de la prise des repas.
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

Bloc de compétences n° 3

→ CCP 3 : **Assurer le relais du parent dans la garde de l'enfant à domicile.**

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et des couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Compétences transversales

- Le développement durable.
- Le développement des compétences comportementales.
- Qualité, sécurité et environnement : SST et PRAP 2S.

Compétences complémentaires

- Connaissances de base en numérique générale et liées aux métiers.
- Les techniques de recherche d'emploi et gestion de l'alternance.
- La préparation au passage du titre professionnel.

Durée de la formation

- Durée moyenne en centre : 602 heures - 17 semaines.
- Durée moyenne de la FOAD : 1 jour par semaine.
- Durée moyenne en entreprise : 245 heures - 7 semaines.